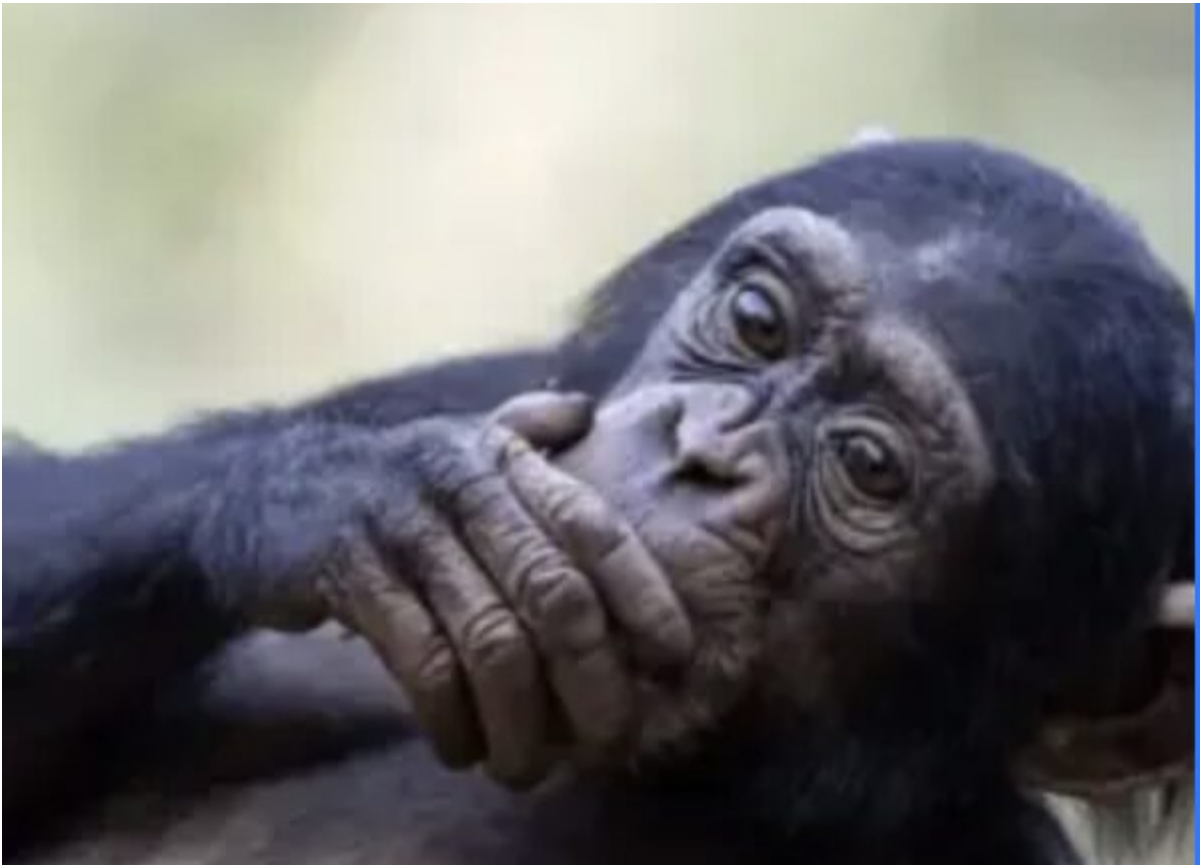


**BOUM encore un peu... Si je
vous parlais du prix de l'eau
« avant » ?**

écrit par Le p'tit singe | 1 juillet 2025





Bon ! Cette fois, je vais vous parler de la FPT, ou pour ceux qui ont déjà oublié, de la *fonction publique territoriale*. J'ai habité un charmant petit hameau, fin de ligne électrique , fin de ligne téléphonique, pas de tout-à-l'égout et nous étions desservis par un Syndicat Intercommunal de l'eau. Le prix était plus que correct, l'eau d'excellente qualité... Tout pour être heureux... La mission de fourniture d'eau potable était assurée et personne ne se plaignait.

Mais... Suite à une création de communauté de communes, voilà que notre syndicat de l'eau était devenu « entité à éjecter ».

En effet quelques maires ont voulu imposer... Enfin un maire, celui à qui appartient l'usine locale, sorte de Tapie local... Et donc ce fumier a imposé comme condition à la création de la communauté de communes , l'éviction du syndicat au profit d'une grosse boîte (la Lyonnaise des eaux à l'époque)

Quelques personnes, dont votre serviteur, ont participé (en invité surprise) à des conseils municipaux, c'est permis sauf s'ils sont indiqués à huis clos... Et nous avons posé la question du pourquoi alors que nous étions satisfaits, nous devions changer notre fournisseur...

Le maire n'ayant pas trop l'habitude de ce genre d'explication fit venir le premier adjoint du caïd local !! Limite régulier avions-nous fait remarquer...

Bref... Le guignol nous a expliqué que l'eau viendrait toujours du syndicat mais qu'avec cette grosse entreprise les investissements seraient supérieurs (tout à l'égout, reprise des anciennes canalisations)...

Premier aparté : Un syndicat de l'eau, ramassage des poubelles, électricité (ça c'était avant, c'est de plus en plus rare) **ne doit pas faire de bénéfices puisque c'est écrit dans leur ADN,** le prix du mètre cube revendu comprend : l'eau, le traitement (inexistant alors car d'une grande pureté), les salaires des feignasses nantis intervenant en 24/7, le matériel, une partie investissement et travaux urgents... Mais pas de bénéf...

Résultat en 1996 5 francs le cube !

Bref

Revenons à nos réunions houleuses mais non-violentes ... **Malgré nos protestations, la Lyonnaise a pris ses quartiers chez nous.** Au début rien d'anormal... Mais au premier janvier de l'année suivante grosse surprise !!! *Une très mauvaise, le prix du cube d'eau à 18 francs... Figurez-vous que sans en être équipé je payais la redevance « traitement eaux usées » , hein, comment dites-vous ?*

Second aparté : les cinq années qui ont suivi (avant que je déménage) **aucuns travaux d'investissement n'ont été faits...** Par contre la ville du caïd a été dotée d'une

magnifique piscine sans que les impôts locaux n'en pâtissent trop... Mais sans preuve ce n'est que médisance... Pour compléter le collège, le lycée local a augmenté sa capacité d'accueil (état, région, département et mairie pour investir) car il existait des équipements sportifs de qualité.

Bon alors...

Que dire de cet état de fait ? Ma réponse : ARNAQUE, oui ou quelque chose d'approchant. Car en plus le service ne suivait plus, en cas de fuite, l'eau coulait pendant plusieurs jours, impossible de joindre qui que ce soit, une belle et sensuelle boîte vocale... Si vous êtes dans la... mouise tapez 1 !!

Qui dit ruralité dit personnes âgées, combien de mamies et de papies m'ont arrêté quand je partais bosser, parce qu'ils ne comprenaient pas...

Bon on récapitule un peu ?

Au début, des affreux fonctionnaires nantis qui se goinfrent sur notre dos et ensuite une belle et serviable entreprise, fleuron du CAC 40... Heu! j'ai dû me tromper je crois...

NON ? OUI ? Toujours une dent contre les fonctionnaires ?

Bon, prochain coup, on va causer médical... Mais alors juste pour rire, hein !!